

alliance*sud*

Swissaid | Action de Carême | Pain pour le prochain | Helvetas | Caritas | Eper | www.alliancesud.ch



**RAPPORT
ANNUEL
2013**

Alliance Sud 2013 en bref

Comité directeur	la Suisse romande; Lavinia Sommaruga, responsable du bureau régional de la Suisse italienne; Pierre Flatt, responsable du secteur information et documentation; Kathrin Spichiger, responsable du personnel	Daniel Hitzig, médias (dès le 1.4.2013); Rahel Ruch, coordination campagne «Droit sans frontières»; Frédéric Russbach, secrétariat (Lausanne); Nina Schneider, politique de développement; Lavinia Sommaruga, tous les thèmes (Lugano); Nicole Werner, environnement/climat
Hugo Fasel, directeur Caritas Suisse (président); Ueli Locher, directeur Eper (vice-président); Caroline Morel, directrice Swissaid; Beat Dietschy, secrétaire général Pain pour le prochain; Melchior Lengsfeld, directeur Helvetas Swiss Intercooperation; Antonio Hautle, directeur Action de Carême (jusqu'au 31.10.2013); Markus Brun, représentation Action de Carême (novembre 2013 – mars 2014); Patrick Renz, directeur Action de Carême (dès le 1.4.2014)	Siège central Peter Niggli, directeur; Kathrin Spichiger, assistante; Rosa Amelia Fierro, secrétariat	Centre de documentation Berne Jris Bertschi; Emanuela Tognola; Renate Zimmermann (jusqu'au 31.12.2013); Emanuel Zeiter (dès le 1.1.2014)
Direction	Advocacy et Lobbying Isolda Agazzi, commerce et investissements; Silvia Carton, secrétariat (Lugano); Michel Egger, commerce; Mark Herkenrath, marchés financiers; Pepo Hofstetter, médias (jusqu'au 31.3.2013);	Centre de documentation Lausanne Pierre Flatt, responsable; Nicolas Bugnon; Amélie Vallotton Preisig
Peter Niggli, directeur et responsable du secteur Advocacy et Lobbying; Michel Egger, responsable du bureau régional de		

Lors du passage au nouveau millénaire, les économistes stars des pays occidentaux ont loué la globalisation comme le dépassement définitif de la période sombre des années 1930. Selon eux, cette époque aurait mis fin à la première ère d'une économie mondiale ouverte et globalisée par une politique économique erronée axée sur la fermeture des marchés et l'autarcie nationale. Ce n'est qu'aujourd'hui que l'économie mondiale aurait retrouvé un degré d'ouverture semblable à celui du début du 20^e siècle. Les critiques de cette vision de l'histoire ont relevé à juste titre que la première ère de globalisation de l'économie mondiale ne s'est pas achevée dans le protectionnisme, mais avec la Première Guerre mondiale.

2014 – année de commémoration du déclenchement de la «Grande guerre» – rappelle un peu cette discussion sur les analogies historiques. La deuxième ère de globalisation de l'économie mondiale, pourrions-nous dire aujourd'hui, a eu son «1929» avec la crise financière de 2008, se trouve économiquement dans ses «années 1930» et montre en 2014 des signes de son «1914». Nous avons actuellement l'avant-goût d'un monde dans lequel de grands Etats sont prêts à prendre le risque d'un engagement belliqueux ou à l'encourager. Et cela non plus seulement par délégation dans des pays tristement pauvres, mais aussi entre eux. En Asie, les gouvernements de puissants Etats réactivent leurs conflits irrésolus de manière nationaliste. Le Japon prépare son «armée d'autodéfense» à des interventions internationales. La Chine fait valoir des revendications territoriales avec sa politique navale. Quant à l'Inde, dirigée depuis peu par le parti chauviniste hindou BJP, elle cherche à s'allier avec le Japon et les Etats-Unis contre la Chine.

En Europe, les Etats-Unis, l'Union européenne et la Russie glissent dans un conflit belliqueux en Ukraine, où ils avancent à tâtons en n'étant pas moins «sommambules» que les grandes puissances européennes lors de la Première Guerre mondiale. L'Union européenne, jusqu'ici un exemple réussi de coopération internationale, a perdu de son rayonnement et de sa cohésion. Les mouvements anti-européens et nationalistes enregistrent presque partout des succès. Les sympathisants dans notre pays y voient un avantage pour la Suisse, comme si nous avions à gagner d'une Europe dominée par des nationalismes concurrents.

Malgré ces évolutions déplaisantes, les gouvernements poursuivent des négociations routinières dans trois domaines de la coopération internationale. 2015 devrait voir aboutir de nouveaux traités de l'ONU promis depuis des années. Cet été, des représentants de tous les gouvernements se sont accordés sur des Objectifs de développement durable (ODD), qui sont assez ambitieux et cohérents. Ils feront l'objet de discussions dans le cadre de l'ONU et seront adoptés par l'Assemblée générale en septembre 2015. Dans la foulée, poussée par les pays en développement, se tiendra en juillet 2015 la prochaine conférence sur le financement du développement, qui portera sur le financement des ODD. Finalement, il n'est à nouveau pas exclu que les Etats-parties à la convention sur le climat puissent s'entendre jusqu'à fin 2015 sur un traité global pour la protection du climat. Ce traité va nous être présenté comme une avancée, alors qu'il ne contiendra quasiment pas les réductions drastiques d'émissions de gaz à effet de serre nécessaires pour maintenir le réchauffement de la planète en-dessous de 2°C. Alliance va se concentrer sur ces trois processus, pour autant que les analogies historiques restent des jeux intellectuels et ne nous imposent pas soudainement de toutes autres priorités.



Analogies déplaisantes

Activités de politique de développement

23 JANVIER

«DROIT SANS FRONTIÈRES» AU WEF

me. Priorité d'Alliance Sud, la campagne «Droit sans frontières» – qui regroupe plus de 50 organisations de la société civile – a une fois de plus investi les rues de Davos à l'occasion du Forum économique mondial (WEF). Elle a exposé une effigie plus vraie que nature du ministre de l'économie Schneider-Ammann. Une occasion unique, en saisissant sa cravate, de le «tirer vers le haut pour qu'il assume ses responsabilités» (slogan de l'action). De nombreux skieurs et badauds en ont profité pour se faire photographier aux côtés du conseiller fédéral et s'informer sur la campagne. Le bon relais des médias et surtout les lettres d'information d'organisations de la campagne, ont permis de mobiliser de larges cercles de la population. Plus de 10 000 courriels ont été envoyés en une semaine aux conseillers fédéraux Schneider-Ammann et Burkhalter. Ils les appelaient à s'engager pour des dispositions légales obligeant les multinationales ayant leur siège en Suisse à respecter les droits humains et l'environnement partout dans le monde. Dans leur réponse, fin février, les membres du gouvernement se sont prononcés clairement pour un renforcement du devoir de diligence des entreprises. Selon eux, celui-ci permettrait de réduire les risques de violations des droits humains liés à leurs activités à l'étranger et d'améliorer l'image de la place économique suisse.

26 FÉVRIER

PROTECTION DES INVESTISSEMENTS DÉFAVORABLE AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT

ia. A l'occasion de la ratification de l'accord de promotion et protection des investissements (APPI) avec la Tunisie, Alliance Sud a publié une position fouillée sur ces traités et exigé leur révision. Ils sont en effet fortement déséquilibrés, car ils octroient des droits aux investisseurs et des obligations aux Etats d'accueil. Parmi ses nombreuses propositions de réforme, Alliance Sud a critiqué la possibilité – unique en droit international – pour les investisseurs de porter plainte contre les Etats en contestant toute mesure de protection de la santé publique, de l'environnement ou du travail susceptible de réduire la valeur de l'investissement. C'est ce qu'a fait Philip Morris, dont le siège des opérations internationales est à Lausanne. En se fondant sur l'APPI entre Berne et Montevideo, elle a attaqué l'Uruguay pour des mesures anti-tabac jugées trop restrictives. Le 26 février, Alliance Sud a organisé une conférence de presse avec Alberto Villareal de Friends of the Earth Uruguay. Celui-ci a exigé de la Suisse qu'elle revoie son accord avec l'Uruguay et renonce au système de règlement des différends par voie d'arbitrage.

A partir de ce mauvais exemple, la Commission de politique extérieure du Conseil national a demandé au Conseil fédéral de lui soumettre dorénavant les mandats de négociation des futurs accords, comme c'est déjà le cas pour les traités de libre-échange. L'accord avec la Tunisie, bien que ratifié par les Chambres fédérales, n'est pas encore en vigueur, la partie tunisienne n'ayant pas donné son aval. Quant au cas Philip Morris, son traitement par le tribunal arbitral pourrait prendre encore des années.

5 MARS

ACCORD FISCAL AVEC DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

mh. Le Conseil fédéral se vante souvent des progrès récents de la Suisse en matière de transparence fiscale. Les pays du Sud en sont cependant largement exclus. Alliance Sud a critiqué vivement et de manière réitérée ce traitement inéquitable. En outre, elle a pu montrer dans une étude que le Conseil fédéral lie l'octroi de l'aide administrative élargie en matière fiscale à des contreparties importantes. Dans la négociation de nouveaux accords fiscaux, elle demande, entre autres, aux pays en développement de réduire fortement leurs impôts à la source sur les revenus des entreprises suisses à l'étranger. Cela peut conduire à des pertes considérables de recettes fiscales pour les pays concernés.

C'est pourquoi, le 5 mars 2013, le Conseil national a exigé – dans un postulat – un rapport sur la stratégie de négociation de la Suisse en matière d'accords de double imposition fiscale. Il voulait notamment savoir du Conseil fédéral quel était l'impact d'impôts à la source bas sur les finances publiques des pays en développement ainsi que sur les flux d'investissement suisses dans ces pays.

Le rapport en question est sorti le 29 janvier 2014. Le Conseil fédéral y avoue qu'il n'est pas en mesure d'estimer les conséquences de sa stratégie de négociation sur les pays en développement. Cela contredit ses affirmations jusqu'ici que des traités avec des taux d'imposition à la source bas sont aussi dans l'intérêt des pays en développement. Alliance Sud demande donc une réorientation fondamentale des accords de fiscalité de la Suisse.

Le 19 février 2014, le Conseil fédéral a décidé d'étendre les standards actuels de l'OCDE à tous les accords de double imposition fiscale existants. N'en profiteront cependant que le tiers des pays en développement avec lesquels la Suisse a déjà ratifié un tel accord. Les deux autres tiers restent les mains vides.

13 MARS

ELARGIR LE DEVOIR DE DILIGENCE DES MULTINATIONALES

me. «Droit sans frontières» a, tout au long de l'année, mené un intense travail de lobbying – coordonné par Alliance Sud et Pain pour le prochain – aux plans tant parlementaire que de l'administration. Depuis juin 2012, quelque 18 interventions parlementaires ont eu lieu sur des questions d'économie et de droits humains. Déposée en juin 2012 avec plus de 135 000 signatures, la pétition «Droit sans frontières» a été rejetée par les deux commissions de politique extérieure (CPE) des Chambres fédérales, estimant qu'elle allait trop loin. En réponse à la pétition, le Conseil national a cependant adopté un postulat de sa CPE, introduit par Ursula Haller (PBD/BE). Il demande au Conseil fédéral, à travers un rapport de droit comparé, d'étudier les moyens d'obliger les conseils d'administration à prendre des mesures de diligence pour éviter des atteintes aux droits humains et à l'environnement. Pour l'heure, selon le Code des obligations, les organes dirigeants sont uniquement tenus de veiller aux intérêts de la société. La Suisse, en ce sens, est en retard par rapport à d'autres pays comme la Grande-Bretagne, où les conseils d'administration doivent prendre en considération l'impact des activités de l'entreprise sur les communautés, l'environnement et les droits humains.

L'étude exigée par le postulat a été réalisée par l'Institut suisse de droit comparé. La CPE du Conseil des Etats a décidé d'attendre le rapport du Conseil fédéral pour statuer sur la manière de donner suite à la pétition. Elle a refusé un postulat demandant un rapport sur la manière dont d'autres pays ont amélioré l'accès à la justice pour les victimes de violations des droits humains par des entreprises. Face à la lenteur du processus politique, «Droit sans frontières» a commencé d'examiner la possibilité de lancer une initiative fédérale populaire.

26 MARS

FORUM SOCIAL MONDIAL À TUNIS

ks. En collaboration avec E-changer, Alliance Sud a organisé le voyage d'une délégation suisse aux Forum social mondial (FSM) qui s'est déroulé à Tunis du 26 au 30 mars. Quelque 50 000 personnes venues de 130 pays ont assisté au Forum. Avec presque 70 participant-e-s, la délégation suisse était la plus grande depuis l'introduction par Alliance Sud et E-changer de tels voyages, qui incluent toujours un préprogramme. Celui-ci a consisté notamment en rencontres avec des leaders des mouvements sociaux de la Tunisie. Le fait que le Forum ait lieu dans un pays du «printemps arabe» s'est avéré particulièrement fructueux. Les révolutions arabes et les bouleversements en cours étaient au centre des débats. Des centaines de nouveaux groupements de la société civile étaient présents et prêts à s'engager dans les réflexions sur l'avenir social et économique du pays. Des membres de la délégation suisse ont publié nombre de billets quotidiens sur les blogs communs d'Alliance Sud et de la Wochenzeitung WOZ. Deux ateliers organisés par Alliance Sud ont affiché complet. L'un portait sur l'accord d'investissement de la Suisse avec la Tunisie, l'autre sur la question des fonds des potentats. Quelque 170 contributions ou mentions ont paru dans les médias suisses faisant référence au voyage de la délégation au FSM.

1 MAI

LE SECO PROMEUT UN COMMERCE ÉQUITABLE AU RABAIS

ns. Le Conseil fédéral a octroyé un crédit de 30 millions de francs sur quatre ans pour promouvoir le partenariat du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) avec la fondation hollandaise IDH (initiative pour un commerce durable en néerlandais). En coopération avec des multinationales, IDH veut encourager la production durable de matières premières agricoles pour les marchés de masse. Des ONG suisses et des organisations de commerce équitable ainsi que des représentant-e-s du commerce de détail craignent que cette initiative affaiblisse les standards élevés des labels équitables existants et qu'elle offre des prix plus bas. Un aspect particulièrement problématique est que les entreprises peuvent définir elles-mêmes leurs objectifs de développement durable sans devoir respecter les standards sociaux et environnementaux ambitieux déjà établis.

Alliance Sud a coordonné plusieurs rencontres entre le Seco et les ONG, afin de pousser l'intégration de standards minimaux dans les négociations du contrat. Quelques recommandations ont été acceptées. Ainsi, les ONG suisses auront un siège dans l'Impact Committee d'IDH; il a été octroyé en automne ad personam à un collaborateur d'Helvetas. Celui-ci n'a à travers cette instance aucune influence directe sur les programmes, mais il peut contribuer à l'amélioration de la qualité des principes de monitoring et d'évaluation. Le Seco a cependant refusé l'instauration d'un secrétariat des ONG chargé d'analyser le développement de standards de durabilité pour les marchés de masse ainsi que le transfert de savoir lié au «meilleures pratiques» entre les initiatives suisses et internationales.

29 MAI

ARGENT NOIR EN PROVENANCE D'AFRIQUE

mh. Lors de son symposium annuel de 2013, la Banque africaine de développement a présenté un rapport explosif. En collaboration avec l'institut de recherche Global Financial Integrity, elle a calculé que durant les 30 dernières années, au moins 1200 milliards de dollars de fonds non imposés ou acquis illégalement ont migré d'Afrique vers des paradis fiscaux étrangers. Ces sorties d'argent noir excèdent le total de tous les apports financiers – aide au développement, investissements directs et autres flux d'argent – dont l'Afrique a pu profiter pendant cette période.

Alliance Sud a contribué au grand écho du rapport dans les médias helvétiques. Dans des interviews radiophoniques et des articles de presse écrite, elle a souligné de manière critique le rôle peu glorieux de la Suisse comme refuge des fortunes de dictateurs et de fonds issus de l'évasion fiscale. Elle a appelé à nouveau la politique suisse et les banques à des progrès rapides dans la lutte contre les flux financiers douteux.

Peu de temps après, la Commission consultative de la coopération internationale – qui conseille le Conseil fédéral sur les questions de développement et dont Alliance Sud est membre – s'est penchée sur cette question. Elle a invité un auteur du rapport pour une discussion sur la manière dont la Suisse pourrait concrètement soutenir les pays en développement dans la lutte contre les sorties d'argent noir.

La Direction du développement et de la coopération (DDC) a depuis lors consacré une étude complète et une manifestation publique aux mesures possibles contre les flux financiers douteux en provenance des pays en développement. Sur ces questions, il serait souhaitable que le Conseil fédéral prête une oreille attentive également à la DDC, et pas seulement au Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales (SFI).

3 JUIN

LE COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT DE L'OCDE ÉVALUE LA SUISSE

ns. Au rythme d'un examen tous les quatre ans, le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE évalue la qualité de la politique étrangère et de développement de ses membres donateurs. Une équipe composée de Coréens du Sud et de Néozélandais a réalisé un rapport sur la Suisse. Elle a effectué des auditions début juin, auxquelles Alliance Sud a été conviée. Dans son rapport de base, Alliance Sud a souligné le manque de cohérence de divers secteurs de la politique étrangère. Elle a, entre autres, relevé le danger que – faute de budget opérationnel au Département des affaires étrangères (DFAE) pour la promotion des intérêts économiques, commerciaux et climatiques de la Suisse – des fonds du développement soient détournés de leur objectif. De plus, Alliance Sud a attiré l'attention du CAD sur les effets négatifs du transfert au DFAE des services de communication et de gestion du personnel de la DDC. Elle a fourni des arguments montrant comment la création d'ambassades intégrées pourrait avoir des incidences secondaires non désirables sur les programmes internationaux appréciés dans les pays prioritaires de la DDC.

Le rapport du CAD a été publié en février 2014. Il a repris quelques préoccupations d'Alliance Sud. Ainsi, le CAD recommande la publication de toutes les données des programmes, des budgets prévisionnels ainsi qu'une planification plus assurée pour les pays récipiendaires. La Suisse devrait investir davantage dans les services nationaux et continuer à améliorer la réalisation des objectifs des programmes de la DDC en définissant suffisamment tôt les contenus de ces derniers ainsi que l'évaluation des résultats. Dans le contexte de la campagne «Droit sans frontières», le CAD préconise de manière réjouissante que la Suisse s'engage davantage pour une obligation de diligence des entreprises actives à l'étranger en matière de droits humains et de protection de l'environnement.

6 JUILLET

DROITS DE L'HOMME À LA TRAPPE DANS L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE AVEC LA CHINE

ia. Lors du Forum mondial de Davos, la Plateforme Chine – dont Alliance Sud est membre – a remis une pétition munie de plus de 23 000 signatures à un masque représentant le conseiller fédéral Schneider-Ammann. Elle demandait l'inclusion de normes sur les droits humains dans l'accord de libre-échange avec la Chine.

Le texte de cet accord a été publié le 6 juillet. La Plateforme Chine a exprimé sa déception par le biais d'un communiqué et d'une étude. En effet, le terme «droits humains» ne figure pas une seule fois, pas même dans le préambule pourtant non contraignant, contrairement aux traités suisses les plus récents. Les droits des minorités sont également absents. Quant aux droits du travail, ils sont mentionnés uniquement dans un accord parallèle. Celui-ci non seulement ne stipule pas que les normes fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) sont des conditions préalables au libre-échange, mais son mécanisme de surveillance est faible: seuls des points de contact sont prévus, qui fonctionnent par le dialogue et le consensus. L'arbitrage international est exclu.

Avec Amnesty International, Pro Natura, le WWF, Solidar Suisse, l'USS, l'Alliance agraire, l'Alliance des organisations des consommatrices/trices et la Déclaration de Berne, Alliance Sud a demandé au Conseil fédéral d'instaurer un mécanisme de surveillance interne à l'administration pour l'application des dispositions de développement durable dans tous les accords de libre-échange et de protection des investissements.

28 AOÛT

**PCN SUISSE:
PLUS QU'UN EXERCICE-ALIBI?**

me. Le Conseil fédéral a décidé de flanquer d'une commission extraparlamentaire (*Beirat*) le Point de contact national (PCN, Seco) chargé de la mise en œuvre en Suisse des Principes directeurs de l'OCDE pour les multinationales. Cette instance a commencé de siéger en août. Co-présidée par la cheffe du Seco, Marie-Gabrielle Ineichen, et Christine Kaufmann, professeur de droit à l'Université de Zurich, elle est composée de quatorze membres issus de l'administration, des associations économiques, des syndicats et des ONG – représentées notamment par Alliance Sud – ainsi que du monde académique. Refusée dans un premier temps par le Seco, l'intégration d'experts scientifiques était une revendication d'Alliance Sud, soucieuse d'éviter d'éventuelles guerres de tranchées entre la société civile et l'économie. Dès sa création formelle en mai, les organisations de la société civile ont déclaré publiquement que cet organe d'ordre purement consultatif ne répondait pas à leurs attentes. Elles auraient souhaité un PCN vraiment indépendant – à l'instar de ce qui existe aux Pays-Bas, en Norvège et au Danemark – ou du moins doté d'un pouvoir de supervision et de recours comme celui de la Grande-Bretagne. Lors des deux premières séances de 2013, les ONG et syndicats ont pu faire passer un certain nombre de leurs demandes relatives à la transparence. Ainsi, même si les délibérations du *Beirat* ne sont pas publiques, un compte-rendu – en principe «substantiel» – sera mis sur le site web du PCN après chaque séance. Par ailleurs, une révision du Guide de procédures du PCN suisse pour le traitement des plaintes a été entamée. Alliance Sud se garde le droit de revoir sa participation dans quelques années, si elle estime que l'exercice n'a pas permis de réelles améliorations.

23 SEPTEMBRE

**SOCIÉTÉS DE SÉCURITÉ PRIVÉE:
NAUFRAGE ÉVITÉ**

me. Durant la session d'automne, Alliance Sud s'est fortement engagée aux côtés d'autres ONG en faveur de la loi sur les sociétés de sécurité privées. Alors que le (bon) projet du Conseil fédéral était passé comme une lettre à la poste en juin aux Etats, le Conseil national et sa Commission de sécurité – sous la pression efficace de la multinationale Tyco, domiciliée à Schaffhouse – ont littéralement sabordé le texte. Le lobbying actif des organisations membres de «Droit sans frontières» a porté ses fruits tout au long des va-et-vient entre les deux Chambres. Il a permis d'éviter que la législation ne soit vidée de sa substance. Il est demeuré cependant une faiblesse: la réduction du champ d'application aux entreprises actives dans un «environnement complexe». Un concept flou, qui ouvre la porte aux interprétations abusives, mais qui devrait pouvoir être corrigé dans l'ordonnance d'application. Cette loi est la première en Suisse à fixer des exigences de droits humains pour les activités d'entreprises suisses à l'étranger.

25 SEPTEMBRE

**COUP D'ENVOI POUR L'AGENDA
POST-2015**

ns. Lors de son assemblée générale de septembre, l'ONU a posé les jalons d'un nouvel agenda du développement, qui doit remplacer en 2015 les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). A cette occasion, Alliance Sud a publié une position sur ledit agenda du développement post-2015. Elle y demande à la Suisse de définir «de manière conséquente son propre développement durable dans le contexte d'un développement global porteur d'avenir». Le but de l'agenda post-2015 est d'intégrer la durabilité et la lutte contre la pauvreté et la faim dans un cadre de référence unique et valable pour tous les Etats. Les Objectifs de développement durable (ODD) doivent aller plus loin que les OMD en garantissant également la paix et la sécurité, la participation démocratique, l'Etat de droit, l'égalité des sexes et les droits humains. Dans divers rounds de consultation de l'administration fédérale et lors de manifestations publiques, Alliance Sud s'est exprimée sur la position officielle de la Suisse. Celle-ci affirme reposer sur cinq principes, dont la cohérence politique. Alliance Sud va suivre de manière particulièrement critique la mise en œuvre de ce principe.

26 SEPTEMBRE

L'INDUSTRIE DE L'ARMEMENT SUISSE VEUT EXPORTER D'AVANTAGE

ns. Le Conseil des Etats a adopté lors de la session d'automne une motion de sa Commission de la politique de sécurité visant un affaiblissement de l'ordonnance sur le matériel de guerre. Celle-ci avait été renforcée en 2008 pour tenir compte de l'initiative sur l'interdiction d'exportation d'armes. Avec des arguments complets remis aux membres de la Commission et du Conseil ainsi qu'un travail médias intense, Alliance Sud a tenté de renverser la vapeur. Le but des motionnaires était de compenser la demande en baisse des pays voisins européens par des exportations d'armes vers l'Arabie saoudite, le Pakistan et l'Egypte. Il convenait donc de remplacer l'interdiction générale d'exporter vers les pays qui violent systématiquement les droits humains par une évaluation au cas par cas. Une manière d'autoriser l'économie suisse de livrer du matériel de guerre «sans risques» et «purement défensif», donc non approprié à des violations des droits humains. C'est également la conviction du Conseil fédéral. Concernant les exportations vers les pays en développement, il s'agira – nouveau critère – de mesurer si elles risquent «d'entraver notablement le développement socioéconomique du pays de destination». La loi actuelle interdit de grever le budget des pays les plus pauvres par l'achat d'armes suisses.

Malgré une opinion publique clairement favorable au maintien d'une législation restrictive sur les exportations de matériel de guerre, le Conseil des Etats a donné priorité à l'argument de l'emploi, promu avec succès par un puissant lobbying de l'industrie d'armement. Le Conseil national lui a emboîté le pas en mars 2014.

Vous trouvez des informations complémentaires et détaillées sur www.alliancesud.ch.

18 NOVEMBRE

INVESTISSEMENTS AU MYANMAR: SUISSE TROP MOLLE

me. Depuis son ouverture, le Myanmar (ex-Birmanie) est l'objet d'une cour assidue de la Suisse. De plus en plus d'entreprises helvétiques lorgnent sur ce nouvel «eldorado». Une dizaine d'entre elles ont effectué en novembre une mission économique, sous la houlette de la secrétaire d'Etat à l'économie. Cette visite était l'occasion d'aller au-delà des beaux discours sur la responsabilité sociale des entreprises (RSE), mais le gouvernement suisse l'a manquée. En refusant de donner un caractère tripartite à la délégation et de prévoir une rencontre avec des organisations de la société civile locale, il n'a pas répondu aux exigences des ONG et de certains élus. Suite au travail de sensibilisation de «Droit sans frontières» – coordonné par Alliance Sud et Swissaid – plusieurs parlementaires ont manifesté leur souci que les investissements suisses ne soient pas synonymes de violations des droits humains et de l'environnement. Trois interpellations (Sommaruga, PS; Fiala, PLR; Seydoux, PDC) ont été déposées, avec pour premier résultat l'octroi d'un soutien financier de la Suisse à la création d'un Centre de compétence au Myanmar sur les questions d'investissements et de droits humains. Estimant que l'autorégulation volontaire des entreprises est suffisante, le Conseil fédéral a refusé d'étudier la possibilité de suivre l'exemple des Etats-Unis qui, le 1^{er} juillet, ont introduit des normes de transparence obligatoires pour les investisseurs américains au Myanmar. Cette attitude est contraire aux Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits humains (John Ruggie), qui enjoignent les Etats d'origine à définir clairement ce qu'ils attendent de leurs firmes. Le Conseil fédéral doit élaborer jusqu'à la fin de 2014 une stratégie Ruggie pour la Suisse, en réponse au postulat von Graffenried adopté en décembre 2012 par le Conseil national.

9 OCTOBRE

SIGNATURE DE LA CONVENTION MULTILATÉRALE SUR L'ENTRAIDE ADMINISTRATIVE

mh. Le Conseil fédéral a apporté un lueur d'espoir en matière de transparence fiscale en décidant de signer la Convention multilatérale de l'OCDE et du Conseil de l'Europe concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale. Un pas qu'Alliance Sud réclamait depuis longtemps. L'accord prévoit que les pays signataires échangeront entre eux les informations nécessaires en cas de soupçon de soustraction fiscale, afin d'identifier les éventuels fraudeurs. La convention inclut jusqu'ici quelque vingt pays en développement avec lesquels la Suisse n'a pas conclu d'accord bilatéral comprenant une telle assistance administrative.

A l'avenir, les pays concernés ne devront plus mener individuellement des négociations coûteuses avec la Suisse pour un nouvel accord fiscal bilatéral. En outre, on peut s'attendre à ce que d'autres pays en développement rejoignent bientôt cet accord multilatéral. Alliance Sud s'engage pour que le Parlement ratifie l'adhésion de la Suisse. Le Conseil fédéral doit à cette fin d'abord élaborer un projet de loi d'application et l'envoyer en consultation.

7 DÉCEMBRE

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE L'OMC À BALI

ia. En vue de la ministérielle de l'OMC qui s'est tenue du 3 au 7 décembre à Bali, Alliance Sud a publié une position sur les principaux sujets en négociation: sécurité alimentaire, facilitation du commerce et paquet sur le développement et les pays les moins avancés (PMA). Elle a demandé à la Suisse de soutenir la proposition de l'Inde de revoir certaines règles sur les subventions agricoles, afin d'autoriser les pays en développement à constituer des réserves alimentaires. Cela, sans exiger en contrepartie un accord sur la facilitation du commerce, cheval de bataille des pays industrialisés.

Le 28 novembre, Alliance Sud a organisé un point de presse à Berne, auquel ont participé les principaux médias. A Bali même, Alliance Sud a été invitée à des briefings réguliers avec le conseiller fédéral Schneider-Ammann. Dans le cadre informel du Peoples Global Camp, le forum des peuples qui s'est tenu en marge de la conférence officielle, Alliance Sud et l'Institut pour les études nationales et démocratiques (IEND), une ONG indonésienne, ont organisé un atelier sur l'accord de libre-échange en cours de négociation entre l'Indonésie et l'Association européenne de libre-échange (AELE). L'ambassadeur de la Suisse à Jakarta a participé au débat, qui a porté notamment sur l'huile de palme dont la production risque d'augmenter encore après la conclusion de l'accord. Il a affirmé que lui et le gouvernement indonésien étaient disposés à discuter régulièrement avec les ONG indonésiennes.

A la fin de la ministérielle, Alliance Sud a salué la victoire de l'Inde dans la bataille sur la sécurité alimentaire, mais exprimé sa déception face au paquet sur les PMA. Celui-ci ne contient aucune disposition contraignante, ni sur l'accès hors contingents et droits de douane, ni sur le coton.

LES DOSSIERS POLITIQUES D'ALLIANCE SUD

Coopération au développement: politique des agences publiques de développement (DDC et Seco) dans et envers les pays en développement; définition de la coopération au développement en termes de conception, de contenus et de financement.

Commerce international: politique de la Suisse au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de la zone européenne de libre-échange AELE, ainsi que ses relations commerciales bilatérales.

Environnement et climat: politique environnementale et climatique de la Suisse aux plans national et international.

Finance internationale: politique de la Suisse à la Banque mondiale, dans les banques régionales de développement, au Fonds monétaire international ainsi que dans d'autres enceintes internationales traitant de la régulation des marchés financiers.

Place financière suisse: blanchiment d'argent, argent des potentats, évasion fiscale, politique fiscale internationale de la Suisse.

Sociétés transnationales: efforts de la Suisse pour obliger les multinationales à respecter des standards écologiques et de droits humains.

23 NOVEMBRE

CONFÉRENCE DE L'ONU SUR LE CLIMAT À VARSOVIE

nw. La 19^e conférence de l'ONU sur le climat n'a pas rapproché le monde de l'objectif visant à limiter le réchauffement climatique à 2°C. Alliance Sud était représentée à Varsovie comme organisation de la société civile. Elle a mené un dialogue critique avec la délégation suisse. La conférence s'est achevée sans résultat concret. Le Japon et l'Australie ont même révisé leurs objectifs climatiques à la baisse. Le document final est un compromis minimal. Il n'a abouti que pour éviter un blocage complet du processus de négociation.

La principale pierre d'achoppement est le financement du climat. Alors que les pays industrialisés lient leurs promesses financières aux engagements de protection climatique des pays en développement et émergents, ceux-ci exigent que les premiers garantissent d'abord le soutien financier requis et promis. La Suisse également conditionne ses versements futurs à des objectifs climatiques plus élevés des pays émergents.

Dans la perspective de la COP 21, qui se tiendra à Paris en 2015 et devrait décider d'un nouvel accord complet sur le climat à partir de 2020, le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a invité les chefs de gouvernement à un sommet spécial en septembre 2014. Jusque-là, le Conseil fédéral doit dire comment il entend assumer ses obligations financières à venir. Pour couvrir sa part au financement rapide de départ décidé au sommet de Copenhague, la Suisse a puisé dans le budget accru de l'aide au développement. Alliance Sud va s'engager de toutes ses forces pour la création de sources de financement supplémentaires et alternatives, afin d'éviter que les fonds de la coopération internationale soient mésusés pour les obligations climatiques de la Suisse.

Centres de documentation

Du papier à la vidéo

Les centres de documentation d'Alliance Sud à Berne et à Lausanne fournissent de l'information de choix sur la politique de développement et les pays du Sud. Ils conseillent les personnes en quête d'information, accomplissent des mandats de recherche et élargissent de manière continue leur offre en ligne.

Portail multimédia, année internationale du quinoa ...

L'année 2013 s'est ouverte avec l'inauguration du portail multimédia à Berne et à Lausanne. Ce vernissage a suscité un grand intérêt auprès du public, puisque près de 80 personnes y ont assisté. Pour accompagner ce lancement, à Berne, André Marty, ancien responsable de la Communication interne à la DDC, a apporté sa contribution tandis qu'à Lausanne, c'est Fabrice Boulé, journaliste indépendant, qui livrait son analyse. Mix & Remix et Bénédicte, dessinateurs de presse, ont pris part au succès du lancement du portail par leurs regards décalés en créant chacun une carte postale.

L'année 2013 fut aussi celle du quinoa, plante cultivée depuis plus de 5000 ans sur les hauts plateaux d'Amérique latine. La stagiaire présente au centre de documentation bernois a ainsi produit le premier «Herausgepickt» de l'année (suggestions de lecture).

Négoce des matières premières, «Histoire vivante», commerce équitable...

Le mois d'avril fut particulièrement chargé avec, à Lausanne, le contre-sommet sur le négoce des matières premières et la réalisation d'une vidéo par la documentation: interviews filmées de Victor Nzuzi, paysan congolais, Carlo Sommaruga, conseiller national (PS/GE), Sébastien Guex, professeur d'histoire économique à l'Université de Lausanne, et Michel Egger d'Alliance Sud.

Une fiche pédagogique a été réalisée sur le documentaire «Les enfants du Seigneur», traitant de la problématique des enfants soldats (projet autour de l'émission «Histoire vivante» de la RTS).

Dans le cadre de la journée mondiale du commerce équitable, les centres de documentation ont proposé une sélection de ressources électroniques en allemand et en français à l'invitation de Swiss Fair Trade, faitière des organisations suisses actives dans ce domaine.

E-dossiers, congrès de l'IFLA à Singapour ...

Les dossiers électroniques (e-dossiers) ont été réorganisés et regroupés thématiquement afin d'en améliorer l'accès. Le centre de documentation bernois a créé une nouvelle page: «Metaquellen». Il s'agit d'une sélection de ressources en ligne proposant, entre autres, des sources statistiques sur les questions de développement.

La documentation a participé au Congrès de l'IFLA (International Federation of Library Associations and Institutions) à Singapour; elle a fourni une contribution sur le thème de la collaboration entre une agence gouvernementale et une ONG.

d+, Haïti, Slums ...

Dans l'édition d'automne de *Global+*, un nouveau symbole, «d+», a fait son apparition. La présence de ce signe indique une contribution des centres de documentation en rapport avec un sujet traité dans le magazine. Ce symbole est également utilisé dans la lettre d'information ainsi que sur le site.

Le 31 octobre, devant une salle comble, la documentation a projeté des extraits du film du réalisateur haïtien Raoul Peck «Assistance mortelle» et animé un débat avec la participation de Charles Ridoré (ancien-collaborateur de l'Action de Carême), David Dandrès (Terre des Hommes) et Danielle Mincio (Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne).

La documentation bernoise a mis en ligne une série de ressources sur le thème de la ville et de l'urbanisation. Young Caritas a intégré ces informations dans son Infoservice «Kinder in Slums», qui constituait le thème 2013 de la collecte de la SRF «Jeder Rappen zählt».

Publications



QUELQUES CHIFFRES ISSUS DU TRAVAIL QUOTIDIEN DE LA DOCUMENTATION EN 2013

- Les services de la documentation ont été présentés à 465 personnes.
- Plus de 500 personnes se sont rendues dans les centres de documentation.
- 47 «Herausgepickt» (conseils de lecture) et 12 «Zoom» ont été publiés sur le site.
- En 2013, les pages du secteur documentation ont représenté 53 pour cent des visites sur le site, soit 38 706 visiteurs uniques sur 72 730.

GLOBAL+: Avec son périodique trimestriel GLOBAL+, Alliance Sud informe sur ses activités, commente et analyse la politique de développement de la Suisse, et traite de questions générales sur la mondialisation et la politique Nord-Sud. En 2013, les thèmes suivants ont été abordés: agenda du développement post-2015, boom des investissements en Birmanie, argent des potentats, accord international sur les services (printemps); Organisation mondiale du commerce (OMC), accord de libre-échange de l'AELE avec l'Indonésie, évasion fiscale vers la Suisse, partenariats public-privé de développement, financement du climat (été); accord de libre-échange avec la Chine, échange automatique d'information en matière fiscale, point de contact national pour les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales, conférence ministérielle de l'OMC, conférence de l'ONU sur le climat, partenariat du Seco avec l'IDH, restitution des fonds des potentats (automne); «réformes» à la DDC, défis 2014–15, Objectifs de développement durable de l'ONU, entreprises et droits humains, politique suisse du climat, chaînes globales de création de valeur (hiver). GLOBAL+ paraît en français et en allemand (en anglais: Alliance Sud News). Il est disponible par abonnement (CHF 30.–) ainsi qu'en téléchargement et en App.

GLOBAL+ Dossiers: Dans la série *Dossiers*, Alliance Sud a publié sa position «La politique d'investissement de la Suisse: droits aux investisseurs – obligations aux Etats» (*Dossier* 18, février 2013) ainsi que l'analyse «Schweizer Steuerabkommen mit Entwicklungsländern: Fragwürdiger Druck auf Quellensteuern» (*dokument* 24, März 2013). Les *Dossiers* sont disponibles en ligne sur le site Internet (format pdf) ou sous forme imprimée (cahier séparé: CHF 7.–, plus frais d'envoi).

Position post-2015: En collaboration avec ses organisations membres, Alliance Sud a réalisé la brochure «Des objectifs suisses pour un développement global porteur d'avenir» (Position sur un agenda de développement post-2015). Elle a été publiée en juin 2013 et est disponible en ligne (format pdf) ou sous forme imprimée.

Commandes: mail@alliancesud.ch ou www.alliancesud.ch

Alliance Sud 2013 en chiffres

BILAN AU 31.12.2013

	1.1.-31.12.2013		Année précédente		Différence	
	CHF	%	CHF	%		CHF
Actifs						
Liquidités et valeurs	1	1 272 450.22		1 103 967.77	168 482.45	
Créances		136 406.56		147 839.11	-11 432.55	
Actifs transitoires		64 667.27		70 306.75	-5639.48	
Actif circulant		1 473 524.05	91,19	1 322 113.63	151 410.42	
Actif corporel		10 253.79		14 618.31	-4 364.52	
Actif immobilisé		10 253.79	0,63	14 618.31	-4 364.52	
Actif financier à affectation spéciale	2	132 181.00		131 523.40	657.60	
Actif immobilisé à affectation spéciale		132 181.00	8,18	131 523.40	657.60	
Total actifs		1 615 958.84	100,0	1 468 255.34	100,0	147 703.50

Passifs						
Autres obligations		76 346.66		37 968.01	38 378.65	
Passifs transitoires		48 031.90		110 849.15	-62 817.25	
Capital étranger à court terme		124 378.56	7,70	148 817.16	-24 438.60	
Provisions	3	212 295.03		225 484.30	-13 189.27	
Capital étranger à long terme		212 295.03	13,14	225 484.30	-13 189.27	
Fonds à affectation limitée	4	31 361.06		10 403.22	20 957.84	
Capital du fonds		31 361.06	1,94	10 403.22	20 957.84	
Réserves de réévaluation		51 404.48		51 404.48	-	
Capital libre réalisé	5	1 025 558.29		807 859.71	217 698.58	
Capital lié réalisé	6	170 961.42		224 286.47	-53 325.05	
Capital de l'organisation		1 247 924.19	77,22	1 083 550.66	164 373.53	
Total Passifs		1 615 958.84	100,00	1 468 255.34	100,00	147 703.50

Commentaires sur les comptes annuels 2013

Pour la clôture annuelle de ses comptes, Alliance Sud se soumet aux exigences de présentation des comptes applicables aux organisations d'utilité publique (Swiss GAAP FER-21). Nous précisons que le décompte annuel 2013 figurant dans ces pages est la synthèse du rapport comptable largement plus complet et détaillé. Celui-ci a été adopté par le Comité directeur d'Alliance Sud le 24.3.2014 et est disponible auprès du secrétariat d'Alliance Sud.

L'exercice 2013 se clôt avec un bénéfice opérationnel de 185 331 francs. Avec le solde des mouvements (attributions et prélèvements) de fonds qui y sont affectés, le capital libre de l'organisation s'est accru au 31.12.2013 à 1,025 million de francs.

Avec quelque 171 000 francs, le capital lié de l'organisation a diminué au 31.12.2013 de plus de 50 000 francs par rapport à la fin de 2012 en raison d'importants investissements informa-

tiques. Avec les réserves réévaluées, il en résulte un capital d'organisation de 1,248 million de francs contre 1,084 million de francs à fin 2012, ce qui correspond à une augmentation en 2013 de 164 000 francs.

Remarques sur les comptes annuels 2013

- 1 Les liquidités sont constituées d'avoirs en caisse, d'avoirs à la poste et en banque ainsi que de valeurs en tout temps disponibles.
- 2 L'actif immobilisé à affectation spéciale comprend des réserves de cotisations de l'employeur à la caisse de pension Fondation Abendrot.
- 3 Les provisions correspondent aux vacances accumulées du personnel ces dernières années. Elles ont été réduites en 2013 de 13 189 francs. Ce montant est comptabilisé de manière positive.
- 4 Le fonds à affectation limitée correspond au solde de la campagne «Droit sans fron-

tières» sise à Alliance Sud. Il sera reporté sur l'année 2014.

- 5 La capital libre est constitué des gains d'exploitation d'Alliance Sud et de l'ancien service de consultant Expertise. Ils seront réunis dès le 1.1.2014.
- 6 Le capital lié comprend le fonds pour les investissements dans les techniques de communication ainsi que le décompte des sous-locations.
- 7 Les contributions à affectation spéciale proviennent, entre autres:
 - des organisations membres Swissaid, Action de Carême, Pain pour le prochain, Helvetas Swiss Intercooperation, Caritas et Eper (2 241 600);
 - des organisations partenaires Solidar Suisse et Terre des Hommes Schweiz/ Suisse (50 000 chacune);
 - de la Fondation liechtensteinoise de développement (10 000);

COMPTE D'EXPLOITATION 2013

	1.1.-31.12.2013		Année précédente		Différence
	CHF	%	CHF	%	CHF
Contributions annuelles, dons	-15 273.83	0,48	-10 150.00	0,30	5 123.83
Contributions à affectation spéciale	7 -3 014 550.00	94,27	-3 179 214.00	95,34	-164 664.00
Actions spéciales	-5 000.00	0,16	-5 000.00	0,15	-
Activités et ventes	-64 589.45	2,02	-79 309.57	2,38	-14 720.12
Autres recettes	-98 533.77	3,08	-60 814.46	1,82	37 719.31
Recettes d'exploitation	-3 197 947.05	100,00	-3 334 488.03	100,00	-136 540.98
Contributions à organisations tierces	8 296 202.25		407 171.00		-110 968.75
Achats pour activités et vente	481.60		8 698.80		-8 217.20
Frais de personnel	1 892 637.14		1 950 692.56		-58 055.42
Prestations de tiers	105 379.60		86 385.70		18 993.90
Charges liés aux locaux, énergie, élimination	211 423.44		217 138.86		-5 715.42
Entretien machines, mobiliers, installations	10 458.10		7 389.05		3 069.05
Assurances de biens matériels, taxes, prélèvement	3 633.80		4 014.75		-380.95
Frais d'administration et d'informatique	169 887.48		117 796.88		52 090.60
Marketing, actions spéciales, relations publiques	248 779.44		341 552.97		-92 773.53
Frais, autres charges d'exploitation	80 435.36		31 922.76		48 512.60
Amortissements sur immobilisations	6 442.42		6 182.67		259.75
Charges d'exploitation	3 025 760.63	-94,62	3 178 946.00	-95,34	-153 185.37
Résultat d'exploitation	-172 186.42	5,38	-155 542.03	4,66	16 644.39
Résultat financier	-7 066.90		1 721.34		-8 788.24
Résultat des sous-locations	1 180.70		-10 641.26		11 821.96
Résultat interne	-7 258.75		-16 800.00		9 541.25
Résultat d'exploitation sans résultat du fonds	-185 331.37	5,80	-181 261.95	5,44	-4 069.42
Compte du fonds					
Affectation au fonds	-20 957.84		-		-20 957.84
Prélèvement sur le fonds	-		47 724.72		-47 724.72
Résultat du fonds	-20 957.84	0,66	47 724.72	-1,43	-68 682.56
Résultat avant affectations	-164 373.53	5,14	-228 986.67	6,87	64 613.14
Affectations au capital de l'organisation	254 298.58		262 457.21		-8 158.63
Affectation au capital libre de l'organisation	214 298.58		222 457.21		-8 158.63
Affectation au fonds infrastructures de communication	40 000.00		40 000.00		-
Affectation au capital lié de l'organisation	-		-		-
Prélèvements sur le capital de l'organisation	-89 925.05		-33 470.54		-56 454.51
Prélèvement sur le capital libre de l'organisation	-2 460.70		-3 188.74		728.04
Prélèvement sur le fonds infrastructures de communication	-87 464.35		-29 060.30		-56 404.05
Prélèvement sur le capital lié de l'organisation	-		-1 221.50		1 221.50
Résultat après affectations	-0.00		-0.00		-0.00

- des membres de la plate-forme des organisations suisses de développement (80 500);
- des partenaires de l'alliance «Droit sans frontières» pour la réalisation de la campagne (166 450);
- de la Direction du développement et de la coopération (DDC) aux centres de do-

- cumentation (250 000) et au projet InfoSud (140 000);
- de la ville de Lugano au bureau régional d'Alliance Sud à Lugano (6 000).
- 8 Des contributions de membres ou de projets ont été versées en 2013 aux organisations et réseaux suivants: CoalitionEducation ONG

- (10 000), Eurostep (11 122), Eurodad (6 261), Education21 (120 000), InfoSud (145 500), Transparency International Suisse (500), KOFF (500), MultiWatch (500) WIDE Switzerland (1 000), OECD-Watch (317) et Swiss Water Partnership (500).

TABEAU DE FINANCEMENT 2013

	2013	Année précédente
	CHF	CHF
Domaine du chiffre d'affaires		
Résultat avant affectations (modification du fonds)	185 331.37	181 261.95
Modification provisions	-13 189.27	-4 661.35
Amortissements	6 442.42	6 182.67
Cashflow	178 584.52	182 783.27
- augmentation / + diminution créances	11 432.55	-25 840.16
- augmentation / + diminution régularisation active de fin de période	5 639.48	48 831.74
+ augmentation / - diminution autres obligations à court terme	38 378.65	-43 580.14
+ augmentation / - diminution régularisation passive de fin de période	-62 817.25	60 420.75
Modification de l'actif net circulant	-7 366.67	39 832.19
Flux financiers d'activités d'exploitation	171 217.95	222 615.46
Domaine des investissements		
+ vente / - acquisition d'actif corporel	-2 077.90	-
- augmentation / + diminution placements à affectation spéciale en titres	-657.60	-654.35
Flux financiers d'activités d'investissements	-2 735.50	-654.35
Excédent/besoin de capitaux	168 482.45	221 961.11
Domaine du financement		
+ augmentation / - diminution capitaux financiers à long terme	-	-
Flux financiers du domaine financier	-	-
+ augmentation / - diminution net - liquidités	168 482.45	221 961.11
Net - liquidités au 1.1.	1 103 967.77	882 006.66
Flux financiers d'activités d'exploitation	171 217.95	222 615.46
Flux financiers d'activités d'investissements	-2 735.50	-654.35
Flux financiers du domaine financier	-	-
Net - liquidités au 31.12.	1 272 450.22	1 103 967.77

Informations complémentaires

- Indemnisation des organes dirigeants: les membres du Comité directeur ne sont pas indemnisés. Le salaire des membres de la direction respecte les prescriptions du règlement des salaires d'Alliance Sud.
- Effectifs: en 2013, Alliance Sud a offert des emplois fixes à 19 collaborateurs et collaboratrices. Ceux-ci se sont partagés 13,4 postes à plein temps. Ceux-ci comprennent un poste temporaire à 60 % pour la durée de la campagne «Droit sans frontières».
- Rapport d'activités: le présent rapport annuel vaut comme rapport d'activités.

Nous remercions

- les organisations membres Swissaid, Action de Carême, Pain pour le prochain, Helvetas Swiss Intercooperation, Caritas et Eper pour leurs contributions de membres;
- Solidar Suisse et Terre des Hommes Schweiz/ Suisse pour leurs contributions de partenaires;
- la Direction du développement et de la coopération (DDC), la Fondation liechtensteinoise de développement, la ville de Lugano pour leurs contributions aux activités d'Alliance Sud.

Les comptes annuels 2013 ont été révisés par la fiduciaire Lehmann AG, Berne, et déclarés en ordre.

Représentation d'Alliance Sud

ÉTAT AU 1.1.2014

Commission consultative pour le développement et la coopération internationaux	Mark Herkenrath
Commission de la politique économique	Peter Niggli
Commission des experts douaniers	Isolda Agazzi
Comité national suisse pour la FAO	Tina Goethe
Eurodad/réseau européen pour le désendettement et le développement (Board)	Mark Herkenrath
Global Alliance for Tax Justice	Mark Herkenrath
Our World Is Not for Sale (OWINFS)/réseau international pour la politique commerciale	Isolda Agazzi
Groupe de liaison OMC du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco)	Peter Niggli Michel Egger Isolda Agazzi
Point de contact national pour les principes directeurs de l'OCDE pour les multinationales (<i>Beirat</i>)	Michel Egger
Alliance pour une politique climatique responsable	Nicole Werner
Climate Action Network	Nicole Werner
Plate-forme agrocarburants	Nicole Werner
Swiss Water Partnership	Nicole Werner
Coalition Education ONG	Amélie Vallotton Preisig
Comité du Conseil de fondation ZEW (Service suisse de certification pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons)	Peter Niggli
Association Suisse-ONU	Peter Niggli
Coalition des ONG pour la Cour pénale internationale	Nina Schneider
Plate-forme des ONG pour les droits humains	Nina Schneider
Plate-forme des ONG suisses pour le développement (secrétariat)	Peter Niggli Nina Schneider
Groupe parlementaire Suisse – Solidarité internationale (secrétariat)	Peter Niggli Nina Schneider
«Freedom of Access to Information and Freedom of Expression» Committee of the International Federation of Libraries Associations (FAIFE/IFLA)	Amélie Vallotton Preisig
Réseau suisse des centres de documentation spécialisés sur le développement (NEDS)	Jris Bertschi Nicolas Bugnon
Informationsverbund Entwicklungspolitik (IVEP)	Emanuela Tognola
WIDE Switzerland	Nina Schneider
Coalition «Droit sans frontières»	Michel Egger Daniel Hitzig

Adresses

Alliance Sud

Postfach 6735, 3001 Bern
mail@alliancesud.ch
www.alliancesud.ch

Siège central, Advocacy et Lobbying

Téléphone 031 390 93 30
Fax 031 390 93 31

Centre de documentation

dokumentation@alliancesud.ch
Téléphone 031 390 93 37
Fax 031 390 93 38

Alliance Sud

1, avenue de Cour, 1007 Lausanne
www.alliancesud.ch/politique

Advocacy et Lobbying

lausanne@alliancesud.ch
Téléphone 021 612 00 95
Fax 021 612 00 99

Centre de documentation

doc@alliancesud.ch
Téléphone 021 612 00 86
Fax 021 612 00 99

Alliance Sud

Via Moncucco 1, C.P. 516,
6903 Lugano
Téléphone 091 967 38 40
Fax 091 966 02 46

lugano@alliancesud.ch

www.alliancesud.ch/politica

Compte postal d'Alliance Sud

30-36070-0

Impressum

Rédaction: Daniel Hitzig,
Kathrin Spichiger

Traduction française:

Michel Egger

Mise en page: Clerici Partner
Design, Zurich

Impression: S+Z Print, Brig

Photo page de couverture:

Pêcheur avec ableret, Bangladesh

© Jörg Böhling